

Les espèces exotiques envahissantes...



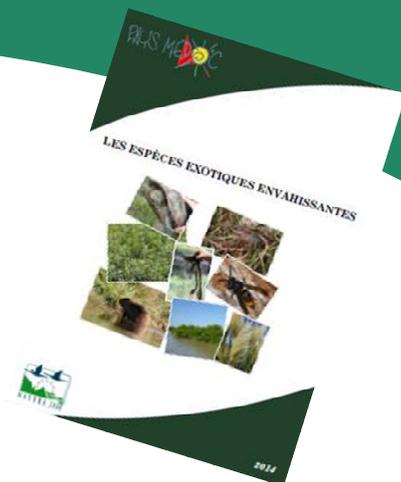
... Volume 2

LES ESPÈCES EXOTIQUES INVASIVES – RAPPELS

Ce fascicule fait suite à celui déjà publié par le **Pays Médoc** dans le cadre de l'animation des trois Docob **Natura 2000 sur les Marais estuariens du Médoc** (plaquette descriptive de cette mission disponible sur demande - contacts sur la dernière page -).

Des généralités y sont décrites sur les espèces exotiques invasives, des définitions sont précisées, l'aspect réglementaire est traité ainsi que les menaces et les moyens de lutte généraux.

Quatre espèces y font l'objet d'une fiche descriptive : le **Baccharis**, les **Jussies**, l'**Ecrevisse de Louisiane** et le **Ragondin**.



AYEZ LES BONS REFLEXES !

- Ne plantez pas d'espèces exotiques invasives, préférez des espèces locales,
- Ne relâchez pas d'espèces exotiques dans le milieu naturel,
- Demandez conseils à des spécialistes, ne pas intervenir sans précautions ni connaissances,
- Informez votre entourage,
- Ne jamais utiliser de produits chimiques pour détruire les plantes ou les souches d'invasives (très polluants et peu efficaces).

EN CAS DE CAPTURE OU D'OBSERVATION, CONTACTER
LA DREAL AQUITAINE* OU L'ONCFS*

*

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES CONSTITUENT L'UNE DES PRINCIPALES MENACES QUI PÈSENT SUR LA BIODIVERSITÉ

Quatre autres espèces sont détaillées dans ce document : le **Raisin d'Amérique**, l'**Azolla fausse-fougère**, la **Tortue de Floride** et la **Grenouille taureau**.



Ce livret ne se veut pas exhaustif. Seules les espèces les plus courantes et problématiques sur les marais estuariens du Médoc sont présentées

Mais il en existe encore d'autres, déjà présentes ou potentiellement, telles que le **Crabe chinois**, la **Renouée du Japon**, la **Balsamine de l'Himalaya**...



● POUR EN SAVOIR PLUS :

- Sarat E., Mazaubert E., Dutartre A., Poulet N., Soubeyran Y., 2015. « **Les espèces exotiques envahissantes**. Connaissances pratiques et expériences de gestion. Volume 1 - Connaissances pratiques ». Onema. Collection Comprendre pour agir. 252 pages.
- Muller S. (coord.) 2004. « **Plantes invasives en France** ». Museum National d'Histoire Naturelle, Paris. 168 pages.
- <http://www.gt-ibma.eu> 
- <http://oafs.fr> 
- <http://www.ofsa.fr> 



* **DREAL Aquitaine** (*Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement*) :

Cité administrative - Rue Jules Ferry - Boite 55 33090 Bordeaux cedex

Tél : 05 56 24 88 22 / Fax : 05 56 24 47 24

<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr>

* **ONCFS** (*Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage*) Service départemental de la Gironde :

Lieu-dit "Reynaud" 33140 SAILLANS

Tél : 05.57.74.33.15 / Fax : 05.57.74.37.20

sd33@oncfs.gouv.fr



Le raisin d'Amérique, ou Phytolaque, est présent naturellement en Amérique du nord. Il a été introduit au cours du 17^{ème} siècle en Afrique et dans les pays méditerranéens pour la consommation (jeunes feuilles), l'ornement des espaces verts et pour ses propriétés tinctoriales (il était utilisé dans le bordelais pour colorer le vin de qualité médiocre). Cette espèce est bien implantée en France et dans le Médoc, particulièrement au niveau des zones forestières perturbées et au bord des cours d'eau.

● CARACTÉRISTIQUES

Le Phytolaque se développe principalement dans des milieux perturbés de bords de route, friches, coupes forestières, etc. et sur des sols acides et sableux, ce qui rend le massif landais particulièrement propice pour cette espèce.

Les graines peuvent rester une quarantaine d'années dans le sol avant de germer à l'occasion d'une ouverture dans le peuplement environnant, accentuant son caractère invasif et spontané.

De plus une tige brisée n'empêche pas le développement de la plante qui peut au bout de quelques jours de redresser et continuer sa fructification.

Sa dissémination par les oiseaux notamment lui permet de coloniser de nombreux milieux et limite les possibilités de contrôle.



● COMMENT LE RECONNAITRE ?

Grappes de petites fleurs blanches dressées, puis pendantes avec des baies noires (visibles de juin à octobre)



Grande tige, robuste (jusqu'à 3,5 m), souvent rougeâtre



Grandes feuilles ovales et alternes



● NUISANCES

Le Raisin d'Amérique se développe à l'insu de la flore locale et peut ainsi **perturber la régénération naturelle des massifs forestiers**, et priver **les animaux de nourriture** (même les ronces ne peuvent plus pousser).

De plus sa **toxicité** limite la présence d'animaux (vers de terre, mollusques...) et est dangereuse pour le bétail et l'homme en cas d'ingestion (vomissements, maux de tête, salivation...).

TECHNIQUES DE LUTTE

Sur de petites surfaces **l'arrachage manuel des plants en juin/juillet** reste le plus efficace en faisant bien attention à retirer le système racinaire correctement pour éviter une repousse au printemps suivant.

Une autre technique consiste à « **frapper** » les tiges avec un bâton (« bastonnade », utilisé en sylviculture) d'un coup sec pour la sectionner, ou encore de **récolter les fruits** avant qu'ils soient consommés par les oiseaux. Ces méthodes sont cependant contraignantes et peu efficaces sur l'élimination rapide de l'espèce.

Pour les zones fortement colonisées, une **fauche** avant la maturation des fruits répétée sur plusieurs années semble fatiguer les plantes mais cela reste une solution de **contrôle de l'espèce** plutôt qu'une éradication.



MESURES DE PREVENTION

- **Sensibiliser** les différents acteurs et utilisateurs (forestiers, randonneurs, chasseurs, habitants...) des risques pour l'environnement et la santé.
- Lors des travaux dans une zone contaminée **ne pas disperser les grappes** dans le milieu : les récupérer et les faire sécher hors sol (sur une souche par exemple).
- **Ne pas la planter** et lui préférer des essences locales.
- **Maintenir une veille** sur les secteurs traités et intervenir rapidement en cas d'observation de repousses.



L'Azolla fausse fougère est une annuelle aquatique originaire d'Amérique centrale et du sud, importée au début du 19^{ème} siècle pour agrémenter les aquariums et pour les jardins botaniques.

Actuellement cette espèce est présente dans toute l'Europe et notamment en France. Le Médoc est relativement épargné à l'heure actuelle, cependant un défaut d'inventaire spécifique couplé à la présence avérée de quelques populations peuvent faire rapidement inverser cette tendance. Il est donc particulièrement important de la prendre en compte dès maintenant et d'agir en conséquence.

● CARACTÉRISTIQUES



L'Azolla est une fougère aquatique non enracinée flottante des eaux douces. Elle se reproduit principalement de manière asexuée sous nos latitudes par fragmentation des tiges. Sa propagation par les animaux (oiseaux, amphibiens, bétail...) en est donc facilitée.

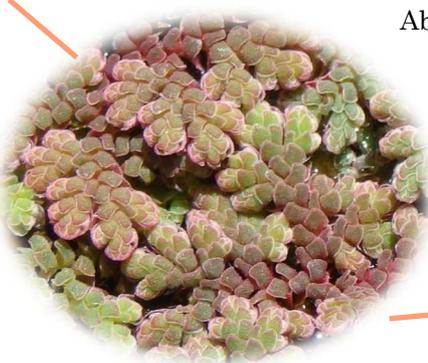
Cette espèce est capable de se développer à une température optimale de 22°C à 27,5°C, allant exceptionnellement jusqu'à -5°C. De même les variations de pH ne semblent pas la perturber.

● COMMENT LA RECONNAITRE ?

Feuilles en forme d'écaillés superposées d'un demi millimètre

Absence de fleur

Feuilles verte (juin) puis rouge en fin de saison (octobre)



● NUISANCES

Elle peut former des tapis de plusieurs cm d'épaisseur (jusqu'à 20 cm!), **asphyxiant** tous les êtres vivants dans l'eau (insectes, végétaux, algues...).

Cela peut également gêner les **loisirs aquatiques** (pêche...), **l'écoulement** des eaux voire **l'abreuvement du bétail**.

Aussi la **qualité de l'eau** peut diminuer et **l'envasement** s'accélère.

TECHNIQUES DE LUTTE

La façon la plus simple est **l'enlèvement manuel** de l'Azolla, sur les petites surfaces localisées (mares). Pour cela un filet à mailles fines peut être utilisé pour la récolter en faisant attention à ne pas disperser de fragments. Puis la fougère est enterrée le plus loin possible des fossés et zones humides.

Des **barrages flottants** avec **récolte mécanique** (pompe) peuvent être envisagés sur les surfaces plus grandes.

Ces opérations sont à répéter à chaque fois qu'une nouvelle observation est faite du fait de la **fragmentation** et de la **dispersion rapide** de l'espèce.



MESURES DE PREVENTION

- Prendre toutes les précautions nécessaires (barrages flottants, filets...) pour **éviter sa dispersion** lors de travaux en zones humides ou cours d'eau lorsque la présence de l'espèce est avérée.
- **Maintenir une veille** sur les secteurs traités et intervenir rapidement en cas d'observation d'une nouvelle colonisation, notamment lorsque les mares sont localisées sur des **pâtures** (les animaux pouvant transporter des fragments de fougères d'une mare contaminée à une mare saine).



La Tortue de Floride, ou Trachémyde écrite, est une tortue aquatique originaire d'Amérique du nord. Elle est actuellement présente sur l'ensemble du territoire français, suite à une importation massive pour l'ornementation et comme animal de compagnie dans les années 1980-90. De nombreux individus, devenant trop encombrants, ont par la suite été relâchés. Le Médoc n'est pas en reste et c'est surtout la Cistude d'Europe, la seule tortue d'eau douce française, qui pâtie de cette concurrence.

● CARACTÉRISTIQUES



La Tortue de Floride se reconnaît à ses tempes rouges et à ses traits jaunes le long du coup. C'est une tortue pouvant devenir relativement imposante avec des femelles allant jusqu'à 28 cm de longueur de carapace pour un poids de 2 kg (les mâles étant légèrement plus petits).

Elle hiberne en hiver (novembre - mars) au fond de l'eau où elle peut survivre grâce à la respiration cutanée (par la peau).

Au printemps les Tortues de Floride se reproduisent et pondent jusqu'à une dizaine d'œufs dans des trous que les

femelles creusent dans le sol meuble.

Elle se rencontre dans tous types de milieux aquatiques, ou elle se nourrit d'insectes, de vers, de

● COMMENT LA RECONNAITRE ?

Tempes rouges et traits jaunes



● NUISANCES

Le principal problème posé par la présence de la Trachémyde écrite vient du fait qu'elle est en **concurrence directe avec la Cistude d'Europe**, pour la nourriture, les zones de pontes et les zones de « soleil » (les tortues comme tous les reptiles ont besoin de s'exposer au soleil pour réguler leur température interne). Elle peut également potentiellement transmettre des parasites aux espèces locales. Enfin elle peut aussi transmettre la **salmonellose** à l'homme.

REGLEMENTATION

Importation interdite
dans la Communauté Européenne
(UE n°101/2012 du 06/02/2012)

Interdite d'introduction
dans le milieu naturel
(arrêté ministériel du 30/07/2010)

Détention soumise à autorisation
(arrêtés ministériels du 10/08/2004)

Il est très important de ne pas la confondre avec la **Cistude d'Europe**, tortue indigène protégée, qui elle présente des tâches jaunes sur l'ensemble du corps.



Photo : S. PÄFFGEN, 2016



La Grenouille taureau est une espèce d'amphibiens d'Amérique du nord. Elle a été introduite dans de nombreux pays européens (Italie, Pays Bas...). En France c'est un particulier qui l'a apportée en 1968 dans la région libournaise pour agrémenter son étang. Depuis, la Grenouille taureau s'est dispersée, principalement en Gironde avec deux autres foyers, un sur le Bassin d'Arcachon et un autre dans les marais Médocains.

● CARACTÉRISTIQUES

La Grenouille taureau est l'un des plus gros amphibiens, avec une taille allant jusqu'à 20 cm de long pour un poids variant de 500 à 750 g. Son nom lui vient du chant du mâle, qui émet des séries de 5 à 6 meuglements graves et lents pouvant s'entendre jusqu'à 1 km ! Outre ses mensurations impressionnantes à l'âge adulte, elle se reconnaît également à la taille de ses tympans, aussi gros que son œil et à son repli de peau autour (qui permet de la différencier de la Grenouille verte, espèce commune, qui possède des replis sur tout le long du dos).

Les femelles peuvent pondre jusqu'à 25 000 œufs entre mai et septembre, et les têtards qui en sont issus peuvent rester à ce stade pendant 3 ans et mesurer jusqu'à 15 cm !

Elle est peu exigeante quant à son habitat et se rencontre dans les pièces d'eau stagnante, telles que les mares, les étangs, les bassins, etc., et hiberne dans la vase en hiver.

Cette grenouille est opportuniste et mange tous les êtres vivants passant à sa portée plus petits qu'elle : insectes, poissons, reptiles, autres amphibiens (dont ses congénères!), oiseaux aquatiques et même petits mammifères.



!!! Le têtard de la Grenouille taureau peut être confondu avec des espèces protégées dont les têtards sont également très gros

=> CONSULTER L'AVIS D'UN EXPERT, N'AGISSEZ JAMAIS SEUL !!!

● NUISANCES

Du fait de son régime alimentaire peu sélectif, la Grenouille taureau tend à diminuer **fortement la biodiversité** du milieu, dont les espèces particulières pour les activités humaines (poissons d'élevage, juvéniles d'oiseaux d'eau...).

Elle cause également de gros problèmes de **compétition** avec les autres espèces **d'amphibiens** autochtones et est porteuse de **pathogènes mortels** dont la **chytride**, maladie reconnue comme étant l'une des principales causes de l'extinction des amphibiens.

● COMMENT LA RECONNAÎTRE ?



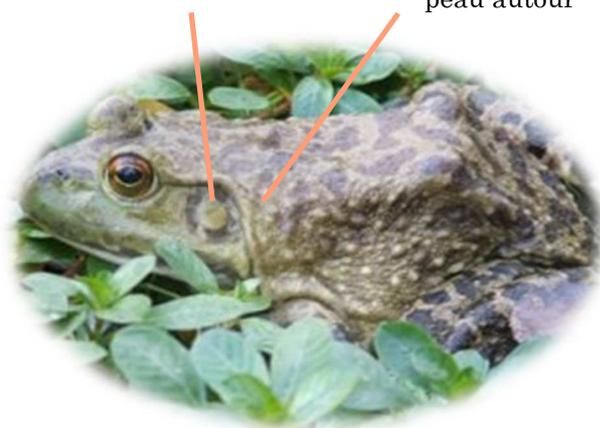
Tous les AMPHIBIENS et REPTILES sont PROTÉGÉS EN FRANCE



Il est donc particulièrement important de **signaler toute observation suspecte** (coordonnées en page 3) afin d'éviter tout risque de confusion et de localiser les individus pour prévoir des mesures de gestion adaptées

Tympan de la taille de l'oeil

Repli de peau autour



PAYS MÉDOC



SYNDICAT MIXTE DU PAYS MÉDOC

21 Av. du Général de Gaulle
33 112 Saint-Laurent-Médoc
Tél. : 05.57.75.18.92

Clémence MENEGAZZI

Chargée de mission Natura 2000
Tél. : 05.57.75.18.94 (LD)
natura2000@pays-medoc.com

Toutes les infos sur Natura 2000 :

<http://www.pays-medoc.com/natura-2000/>



Crédits photos : C. Ménégazzi, sauf Grenouille taureau : Cistude Nature.

Réalisation : Pays Médoc, 2016 .